

# CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE FRESNES

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU *Jeudi 7 décembre 2017* à 20h30

### Séance du 7 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le sept du mois de décembre

Le Conseil Municipal de FRESNES, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DYÉ Jean-Marie, Maire.

**Date de convocation :** 27 novembre 2017

**Date d'affichage :** 27 novembre 2017

**Nombre de conseillers en exercice :** 15

**Nombre de conseillers présents :** 13

**Nombre de votants :** 15

**Présents :** MM DYÉ Jean-Marie, AUDIANNE Marie-Claude, CHARLUTEAU Grégory, RILLET Patricia, DEPOND Jean-Marie, FOINARD Corine, MONTARU Jean-Pierre, FOLLET Mireille, PRIOUX Sébastien, GASTOUT Sandrine, HOMET Céline, BENOIST Béatrice et BOIS Pierre.

**Absents excusés :** Mr CHARTRAIN Daniel  
Mr GAUTIER Patrick

Madame GASTOUT Sandrine a été nommée secrétaire de séance.

Après approbation des comptes rendus des 8 septembre et 26 octobre 2017 passage à l'ordre du jour.

### ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT SALLES MULTI-ACTIVITES ET DEMANDE DE SUBVENTIONS 2018

Monsieur le Maire fait le point sur le dossier de construction de salles multi-activités et propose d'actualiser le plan de financement suivant les dernières informations reçues de nos partenaires financiers afin notamment de demander les subventions DETR, DSR, CARSAT, Enfance jeunesse de la Communauté de Communes et exceptionnelle du ministère de l'intérieur pour 2018.

Il est proposé le plan de financement suivant :

### COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX

• Montant des travaux salle + extérieurs..... :	989 262,00 €
• Marge pour imprévus 8% .....	79 140,96 €
	-----
<b>TOTAL HT</b> .....	1 068 402,96 €
<b>TVA 20 %</b> .....	213 680,59 €
	-----
<b>TOTAL TTC</b> .....	1 282 083,55 €

# PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

• <b>Subventions :</b>		
○ Pays 30 % .....	:	220 500,00 €
○ DSR .....	:	40 000,00 €
○ Communauté de Communes Val de Cher Contrôis au titre du fonds de concours .....	:	60 000,00 €
○ Communauté de Communes Val de Cher Contrôis au titre de L'enfance jeunesse .....	:	70 000,00 €
○ Parlementaire .....	:	10 000,00 €
○ CAF .....	:	70 000,00 €
○ DETR 20 % .....	:	213 000,00 €
○ CARSAT .....	:	100 000,00 €
○ Autres subventions .....	:	..... €
• <b>Reste à charge : Autofinancement ou emprunt long terme</b> .....	:	284 902,96 €
		-----
	<b>TOTAL HORS TAXES</b> .....	<b>1 068 402,96 €</b>
• <b>Reste à charge : Emprunt court terme 2 ans TVA 20 %</b> .....	:	<b>213 680,59 €</b>
		-----
	<b>TOTAL T.T.C</b> .....	<b>1 282 083,55 €</b>

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 14 voix pour et 1 voix contre d'approuver ce plan de financement et de demander pour 2018 les subventions au titre de DETR, DSR, CARSAT, Enfances jeunesses de la Communauté de Communes et exceptionnelle du ministère de l'intérieur, et donne tous pouvoirs à Mr le Maire pour réajuster le montant des subventions au fur et à mesure des informations recueillies, sans changer le montant prévisionnel des travaux.

En ce qui concerne la demande de subvention DSR 2018 le montant prévisionnel des travaux est déterminé à 236 800 €.

## **ACQUISITION DE TERRAIN POUR INSTALLATION DE TRANSFORMATEUR POUR LE RENFORCEMENT DES LIGNES ELECTRIQUES OU TELEPHONIQUES (Délibération de principe)**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal, les modalités d'installation d'un transformateur lors d'un renforcement électrique sur un terrain privé. L'implantation d'un transformateur va être nécessaire à dans le Bourg à l'Orme afin de renforcer la ligne électrique pour les futures constructions. Monsieur le Maire propose de prendre une délibération de principe pour que la Commune achète les terrains à 0,30€ le m<sup>2</sup> avec une indemnité minimum de 20 € afin indemniser les propriétaires pour l'implantation de transformateur dans le cas où une indemnisation est réclamée à défaut d'accord de servitude gratuite.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, d'indemniser à hauteur de 0,30 € le m<sup>2</sup> avec un minimum de 20 € les propriétaires cédant un peu de terrain afin d'implanter un transformateur électrique ou téléphone pour le renforcement des lignes si nécessaire.

## **TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX RUE DE LA BIEVRE ET LE CROISEMENT DE LA RUE DU VERT BOIS.**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prendre une délibération de principe afin de lancer les études d'enfouissement des réseaux Rue de la Bièvre avec le carrefour de la Rue du Vert Bois auprès de SIDELC. Il est également précisé qu'il est nécessaire de faire un audit des lampadaires afin d'obtenir une subvention. Le SIDELC prend en charge 60% de cet audit. Il est exposé les devis reçus concernant cet audit.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité de lancer l'étude d'enfouissement de réseaux par le SIDELC pour la Rue de la Bièvre et le carrefour de la Rue du Vert Bois, et adopte le devis des Ets NOCTABENE d'un montant de 1 684,51 € pour l'audit des lampadaires de la Commune.

## **RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA BIEVRE ET POSE D'HORLOGES ASTRONOMIQUES**

Monsieur le Maire donne la parole à Mr CHARLUTEAU Grégory, Maire-Adjoint, qui expose au Conseil Municipal le projet de dossier de demande d'aide pour économie d'énergie concernant la rénovation de lampes et lanternes des lampadaires Rue de la Bièvre, ainsi que la pose d'horloges astronomiques afin de réduire la consommation d'électricité et d'éviter tous les problèmes de réglage et dérèglement des horloges. Il est exposé à cet effet les devis recueillis pour la demande de subvention.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter cette demande d'aide

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, de solliciter l'aide pour économie d'énergie auprès de la Communauté de Communes Val de Cher Controis, qui a signé une convention de partenariat avec la société PME (Penser Mieux l'Energie), pour réaliser ces travaux d'amélioration de l'éclairage rue de Bièvre et la pose d'horloges astronomiques afin d'effectuer des économies d'énergie et améliorer le fonctionnement des luminaires d'éclairage public.

## **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TERRAIN EN FACE DU LAVOIR, PROTECTION DE LA CITERNE ET PASSERELLE PIECE D'EAU**

Suite aux travaux d'aménagement autour du lavoir et vu les conditions météorologiques optimales pour envisager les travaux d'entretien de la parcelle située en face du Lavoir, ainsi que la pose d'une protection sur la citerne pour la sécuriser et d'une passerelle pour traverser la pièce d'eau. Il est exposé à cet effet les devis recueillis pour ces travaux.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, de retenir le devis de la SARL BOUGÉ TP d'un montant HT de 4 850 € pour les travaux d'aménagement de la parcelle longeant la Bièvre en face du Lavoir, et celui des Ets CUVIER JAVELIER d'un montant de 556,75 € HT pour les matériaux nécessaires à la mise en protection de la citerne.

## **BRANCHEMENT ADDUCTION D'EAU POTABLE**

Monsieur le Maire rappelle que les branchements d'eau potable sont maintenant réalisés par une entreprise pour le compte du pétitionnaire. Il est proposé de prendre une délibération de principe qui rappelle les réglementations nécessaires au bon fonctionnement du service d'eau et à la bonne pratique de pose des compteurs, à savoir :

- Les nouveaux branchements et niche compteur seront installés sur le domaine public afin de faciliter les relevés
- Tous nouveaux branchements installés dans une zone de passage privée devront faire l'objet de protection suffisante de la niche compteur résistant au passage de poids lourds
- L'installation de compteur et niche étant la propriété de l'abonné, toute dégradation de l'installation sur le domaine public suite à des travaux entrepris pour le pétitionnaire sera entièrement à sa charge
- Les difficultés de relevé des compteurs pourront amener le déplacement du compteur actuel sur le domaine public à l'initiative du service des eaux

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, de fixer comme suit la réglementation de pose de compteurs d'eau et niche et de bonne gestion du service d'eau :

- Les branchements sont effectués par une entreprise pour le compte du pétitionnaire, une copie du devis devra être fournie au service des eaux pour validation
- Les nouveaux branchements et niche compteur seront installés sur le domaine public afin de faciliter les relevés
- Tous nouveaux branchements installés dans une zone de passage privée devront faire l'objet de protection suffisante de la niche compteur pour une résistance suffisante au passage de poids lourds
- L'installation de compteur et niche étant la propriété de l'abonné, toute dégradation de l'installation sur le domaine public suite à des travaux entrepris pour le pétitionnaire sera entièrement à sa charge
- Les difficultés de relevé des compteurs pourront amener le déplacement du compteur actuel sur le domaine public à l'initiative du service des eaux

### **LIMITATION DE VITESSE RUE DES ACACIAS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de demandes d'administrés de réduire la limitation de vitesse à 50 km/h Rue des Acacias du panneau d'agglomération à la Départementale 956, vu le nombre d'habitation et la vitesse de circulation des véhicules. Pour que cela puisse être possible, il faut désigner un lieu-dit.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, de réduire la vitesse à 50km/h Rue des Acacias du panneau d'agglomération à la route départementale 956. A cet effet la désignation retenue de ce lieu-dit est « La Charentaise ». Les panneaux de signalisation sont à prévoir.

### **JEUX OLYMPIQUES 2024 : SOUTIEN AUX EPREUVES HYPPIQUES AU PARC EQUESTRE DE LAMOTTE-BEUVRON**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réception en Mairie d'un projet de délibération pour soutenir la candidature de la Commune de Lamotte-Beuvron pour l'organisation des épreuves équestres des jeux Olympiques et paralympiques d'été 2024.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour de soutenir la candidature de la Commune de Lamotte-Beuvron pour l'organisation des épreuves équestres des jeux Olympiques et paralympiques d'été 2024 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le comité d'organisation de Paris 2024.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Madame AUDIANNE Marie-Claude propose aux Conseillers Municipaux de se positionner pour la distribution des colis de Noël pour les Aînés n'ayant pu participer au repas :

<b><u>DISTRIBUTION DES COLIS DE NOEL 2017</u></b>	
<b>NOM ET PRÉNOM</b>	<b>ADRESSE</b>
Bessonnier Michel et sa compagne	55 Rte de Fougères
Rivière Simone	30 Route des Aulneaux
Lethiec Colette	26 Allée du Parc
Sauger Gaétane	15 Rue des Fougères
Philippe Michèle et Marcel	5 Rue des Fougères
Picard Monique	4 Rue de Chitenay
Dagher Thérèse et Albert	3 Rue du Bois de Mont
Gaillard Gilles	8 Rue du Bois de Mont
Ferry Jacques	9 Rue du Bois de Mont
Cantégreil Thérèse	3 Chemin de l'église
<b>Mme BENOIST Béatrice / Mr GAUTIER Patrick</b>	
Habert Adrienne/ Lecomte Georges	20 Rue du Bois de Mont
Colin Michèle	31 Rue du Bois de Mont
Tréfoux Jean Claude et Jocelyne	51 Rue du Bois de Mont
Pasquier Michèle et Gérard	57 Rue du Bois de Mont
Brun Claude et Gisèle	4 Impasse de la Plaine
Marsault Michel	26 Rue de l'Orme
Gaillard Jacqueline	9 Rue de l'Orme
Miolin Claude et Ginette	2 Chemin de l'Aulnaie
Buis Arsene et Denise	3 Rue du Vert Bois
DE Weduwe Annick	17 Rue du Vert Bois
Racine Guy et Alice	81 Chemin de la Boulaie
Pagnoux Monique	48 Route de la Filerie

<b>Mme HOMET Céline / Mr PRIOUX Sébastien</b>	
Aupérin Maryvonne et Henri	7 Allée des Alisiers
Marie André et Eliane	32 Rue de Chitenay
Drussy Nicole	38 Rue de Chitenay
Repincay Mauricette	42 Rue de Chitenay
Chatelin Madelaine	80 Rue de Chitenay
Sauger Mireille	12 Rue de la Fontaine
Sauger Alain et Josepha	16 Rue de La Fontaine
Gilbert Bernard	3 Chemins des Basses Touches
Ollivier Charles	8 rue des Touches
Andouard Roland et Paulette	14 rue des Touches
Collon M Jeanne	28 Rue des Touches
<b>Mme RILLET Patricia / Mr CHARTRAIN Daniel</b>	
Nivard Annick	18 Rue des Rasoirs
Brému Paulette et J Louis	63 Rue des Rasoirs
Lecubin Michel	67 Rue des Rasoirs
Andolfo Irène	41 Rue du Mesneuil
Monsour Jacques et Elizabeth	3 Rue du Mesneuil
Crosnier Lucienne	43 Rue des Acacias
Mendes Gisèle et Mr	46 Rue des Acacias
Testu de Balincourt Mr et Mme	16 Rue de l'Ardilleux
<b>Mme FOINARD Corine / Mme GASTOUT Sandrine</b>	
Salomon Jeannine	5 Rue du Clos de Fresnes
Reverchon Daniel	8 Rue du Clos de Fresnes
Chasset Cécilia	10 Rue du Clos de Fresnes
Nouaille J Claude	13 Rue du Clos de Fresnes
Montaru Ginette	11 Rue des Acacias
Rougeaud Eliane et Pierre	13 Rue des Acacias
Mortoux Michel	12 Rue des Acacias
Minault Michèle	3 Rue des Moulins à Vent
Gasnier Gilles	4 Rue des Moulins à Vent
Platevoet Daniel	9 Rue des Moulins à Vent
Hamon Michel	3 Chemin des Moulins à Vent
Boutista Armand	18 Chemin des Sables
<b>Mr CHARLUTEAU Grégory / Mr MONTARU Jean-Pierre</b>	
Bury Genevieve	1 Rue de La Taille Picard
Maget Yvette et Michel	5 Rue de la Taille Picard
Bethinger Josette	13 Rue de la Taille Picard
Guillaume Jeannette	34 Rue de La Taille Picard
Gourault Bernard et Mme	87 Rue de la Taille Picard
Harlicot Gilberte	1 Rue de Marçon
Germont Liliane et Bernard	29 Rue de Marçon
Poulain Pierre et Josiane	13 Route de Cheverny
<b>Mme FOLLET Mireille / Mme AUDIANNE Marie-Claude</b>	
Priou Claudette et Jean	1 Rue de Beauregard

Sourisse Gaston et Thérèse	7 Rue de Beauregard
Boiron Jocelyne	9 rue de Beauregard
Boisbieux Suzanne	1 Chemin du Grand Fond
Métivier Odette et Gilbert	3 Chemin du Grand Fond
Morin jean-claude et Yvonne	7 Chemin de Grand Fond
Bethinger Jackie et Colette	15 Route de Blois
Bayeux Jacqueline	19 Route de Blois
Bouges Jacky	92 Route de Blois
Droneau Michel	100 Route de Blois
<b>Mr BOIS Pierre / Mr DEPOND Jean-Marie</b>	
<b><u>Personnes Hospitalisées:</u></b>	
Mr Drussy Annet	Maison Gaston Orléans Blois
<b>A donner à Mme DRUSSY</b>	
Mme Aguile Louise	Vaux de Chaume St Aignan
Mme Marsault Mauricette	Vaux de Chaume St Aignan
<b>Mme FOLLET Mireille / Mme AUDIANNE Marie-Claude</b>	
Mme Roullant Catherine	Maison de Retraite Bracieux
<b>Mr BOIS Pierre</b>	
Mr Gosseaume Marc	La Maison d'Odette Chémery
<b>Mr MONTARU Jean-Pierre</b>	
Mme Peynet Yvette	La Pinçonnière Blois
<b>Mme HOMET Céline / Mr PRIOUX Sébastien</b>	

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- De l'Etat d'avancement des différentes affaires judiciaires et plus précisément du règlement de la somme de 19 531,28 € pour le règlement du sinistre du plafond du foyer communal. Ce dossier est donc clos. Le dossier du bornage judiciaire vient d'être porté en cassation, après 2 jugements en faveur de la Commune
- Les vœux de la Municipalités sont prévus le samedi 20 janvier 2018 à 18h45
- Les vœux Communautaires sont prévus le vendredi 15 décembre 2018 à 19h30
- L'arbre de Noël de l'école est prévu le vendredi 15 décembre 2018 à 19h15 à la salle des fêtes de Pontlevoy

La séance est levée à 22h15

Le Maire,  
J.M DYÉ.